

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2017_129

Séance du mardi 20 juin 2017

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 15/06/2017

Présents : 18

L'an deux mille dix-sept et le vingt juin l'assemblée régulièrement

Votants: 19

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Pour : 19

Contre : 0

**Secrétaire de
séance: François
FOLCHER**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Marie LION, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE

Représentés: Jean-Paul VELAY par Michel RIOU

Excusés:

Absents: François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Gilles CHABALIER, Albert DOUCHY, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Françoise THYSS

Objet: Garage communaux PDM : nouveau plan de financement - DE_2017_129

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état actuel du dossier de construction de vestiaires et bureau pour les garages communaux du Pont de Montvert.

Suite au choix d'un architecte et à l'approbation de ses plans, un DCE a été réalisé et un premier appel d'offre passé. Malheureusement, beaucoup de lots ont été nuls et il va être nécessaire de relancer un appel d'offre.

Parallèlement, il est apparu qu'il était nécessaire de revoir le plan de financement initial. En effet, une possibilité de transfert de crédits initialement affectés à d'autres opérations au titre du contrat territorial vers ce projet serait envisageable.

Monsieur le Maire propose donc au conseil d'adopter le plan de financement suivant :

	Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Travaux	148 978.13 €	
Mobilier	10 000.00 € DETR (acquis)	76 000.00 €
Maîtrise d'Oeuvre	18 000.00 € Contrat territorial (CD) (acquis)	50 000.00 €
SPS	1 120.00 € Contrat territorial (CD)	26 000.00 €
Contrôle Technique	2 692.50 €	
Divers (frais de dossier, parution, presse...)	9 209.37 € Autofinancement	38 000.00 €
TOTAL	190 000.00 € TOTAL	190 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le nouveau plan de financement ;

MANDATE Monsieur le Maire pour demander le complément de subvention auprès du conseil départemental.

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/07/2017 048-200057594-20170620-DE_2017_129-DE

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert
Les jours, mois et an que ci-dessus
Le Maire, Alain Jaffard

